



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/22
22 octobre 2020

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-sixième réunion
Montréal, 2 – 6 novembre 2020
Reportée : 8 – 12 mars 2021¹

RAPPORT GLOBAL D'ACHÈVEMENT DES PROJETS DE L'ANNÉE 2020

Contexte

1. À chacune de ses réunions, le Comité exécutif examine la question des rapports d'achèvement de projet en souffrance. À sa 84^e réunion, le Comité exécutif a entre autres exhorté les agences bilatérales et d'exécution à soumettre à la 85^e réunion les rapports d'achèvement de projet (RAP) en souffrance pour les accords pluriannuels et les projets individuels, ou bien de fournir les raisons pour lesquelles ces rapports n'ont pas pu être soumis. Le Comité a également exhorté les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux pour achever leurs sections des rapports d'achèvement de projets, afin de permettre à l'agence d'exécution principale de les remettre aux dates prévues (décision 84/43(b) et (c)).
2. En raison du coronavirus (COVID-19), la 85^e réunion a été remise à plus tard et le Comité exécutif a accepté de mettre en place un processus d'approbation en période intersessions (IAP) afin d'examiner certains rapports et projets. Le Comité exécutif a également convenu que la 86^e réunion examinerait les points de l'ordre du jour restants de la 85^e réunion, prenant note que les documents de la 85^e réunion se rapportant à des points habituellement inscrits à l'ordre du jour, notamment les rapports globaux d'achèvement de projet pour 2020, qui n'ont pas été présentés à la 85^e réunion, pourront être soumis à la 86^e réunion et devront inclure, le cas échéant, les informations qui auraient dû être présentées à la 85^e réunion. Par conséquent, le présent document couvre tous les rapports d'achèvement de projet à présenter aux 85^e et 86^e réunions.
3. Conformément à la décision 84/43(b) et (c), la liste de tous les rapports d'achèvement de projet à soumettre a été envoyée le 27 janvier 2020 aux agences bilatérales et d'exécution. Le 16 septembre 2020, l'Administrateur principal, Suivi et évaluation (SMEO) a envoyé aux agences à titre de rappel la liste des rapports d'achèvement de projet (RAP) en souffrance.

¹ À cause du coronavirus (COVID-19)

Rapports d'achèvement de projet reçus pour des accords pluriannuels

4. Sur les 205 accords pluriannuels achevés, les agences bilatérales et d'exécution ont remis 194 rapports d'achèvement de projet (RAP) avant la 86^e réunion, faisant que 11 rapports restent en souffrance, comme l'indique le tableau 1. La liste des 10 RAP remis après la 84^e réunion figure à l'annexe I au présent rapport.

Tableau 1. Vue d'ensemble des RAP pour les accords pluriannuels

Agence principale	Achevés	Reçus avant la 84 ^e réunion	Reçus après la 84 ^e réunion	En suspens
Canada	3	3	0	0
France	6	5	1	0
Allemagne	10	9	0	1
Japon	1	1	0	0
PNUD	44	42	2	0
PNUE	61	58	1*	2
ONUDI	56	52	2	2
Banque mondiale	24	14	4	6
Total	205	184	10	11

* Le PNUE a soumis trois RAP pour des accords pluriannuels après la date limite.

5. Une analyse du montant global des décaissements, des SAO éliminées et des retards dans la finalisation des 10 RAP pour des accords pluriannuels est résumée au tableau 2.

Tableau 2. Vue d'ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les RAP soumis pour les accords pluriannuels après la 84^e réunion

Agence principale	Fonds pour des accords pluriannuels (\$US)		Élimination de la consommation en tonnes PAO		Élimination de la production en tonnes PAO		Retards moyens (en mois)
	Approuvés	Décaissés	Approuvée	Réelle	Approuvée	Réelle	
France	900 000	900 000	14	47	0	0	4,46
PNUD	80 008 775	77 767 245	518	505	0	0	22,74
PNUE	266 700	262 670	0	0	0	0	39,38
ONUDI	21 424 317	19 717 069	436	436	0	0	23,44
Banque mondiale	260 195 725	260 195 725	885	1 615	26 988	30 958	16,24
Total général	362 795 517	358 842 709	1 853	2 603	26 988	30 958	20,20

Raisons des retards

6. La participation du gouvernement et la place de l'Unité nationale de l'ozone (UNO) au sein du gouvernement ont un impact sur la mise en œuvre en temps voulu des projets. Dans un cas, le gouvernement a subitement révisé son plan national afin de donner la priorité à une interdiction sur les HCFC, montrant l'impact que la participation du gouvernement peut avoir sur la mise en œuvre des projets. Dans un autre cas, la restructuration des organismes gouvernementaux associée au manque d'expertise de l'UNO a nui à la capacité de créer des relations d'affaires avec les entreprises et a entraîné des retards de mise en œuvre. Le manque de compétences techniques de l'UNO a aussi eu des répercussions sur la conception et le suivi des projets. En outre, des retards spécifiques de mise en œuvre peuvent avoir un effet boule de neige sur les tranches suivantes en retardant le décaissement.

7. Dans un cas, la lenteur de la finalisation/révision des normes a conduit à une adoption lente des technologies de remplacement sur le marché local, ce qui a retardé à son tour le décaissement des coûts

différentiels d'exploitation. Les retards liés aux entreprises résultaient entre autres de problèmes techniques et financiers au cours du processus de reconversion. Afin de surmonter ces obstacles, il a été convenu dans un pays de modifier les accords de sous-subsidations (SGA) afin d'étendre certains sous-projets et de mettre fin aux SGA pour les entreprises bénéficiaires ne pouvant pas surmonter ces défis. Dans un autre pays, la plus grande entreprise a été contrainte d'annuler le projet à l'issue de deux ans de conflit financier, ce qui a eu un impact considérable sur la mise en œuvre du projet en temps voulu. Dans un troisième pays, les retards ont été occasionnés par les utilisateurs finaux se retirant de l'accord et d'autres prenant beaucoup de temps pour fournir les documents nécessaires ou bien demandant un changement de dernière minute des entreprises de formulation pour la reconversion finale.

8. Les retards en lien avec les fournisseurs concernaient des fournitures d'équipements/d'outils et des appels d'offres. Deux pays ont été confrontés à des appels d'offres restés sans réponse par manque d'un fournisseur local approprié. Dans le premier pays, l'appel d'offre a été publié à deux reprises, mais comme aucune entreprise locale n'y avait répondu, les équipements ont été fournis par une entreprise internationale. De même, dans un autre pays, un appel d'offre pour un lot d'équipements et d'outils d'entretien des équipements a été lancé à plusieurs reprises à chaque fois sans soumissionnaires jusqu'à ce que les spécifications des équipements soient examinées par un comité national afin de les faire correspondre aux équipements communément disponibles sur le marché local, ce qui a pris du temps. Un troisième pays a connu des problèmes liés à l'agent de rinçage fourni qui a endommagé les équipements et qui a dû ensuite être remplacé, tandis que les centres de formation étaient confrontés à des problèmes liés à la surchauffe concernant leurs unités de rinçage, retardant davantage le projet. Ce même pays a eu également à gérer un cofinancement insuffisant en obtenant une augmentation des coûts différentiels d'investissement.

Secteur de la production

9. En ce qui concerne les questions administratives, un pays avait un poste de coordinateur de projet resté longtemps vacant au sein de son Unité de gestion de projet, ce qui a ralenti la mise en œuvre du projet, tandis qu'un autre pays s'est trouvé aux prises avec des conflits de priorités au niveau national, impactant l'acceptation finale de certains sous-projets.

10. Au niveau des enjeux financiers, les retards subis par un intermédiaire financier ont entravé les transferts de fonds pour un projet. Cet intermédiaire disposait de fonds en devises étrangères et devait donc se conformer aux lois en vigueur. L'introduction du système de règlement brut en temps réel (novembre 2005), permettant des décaissements allant directement aux bénéficiaires dans un délai d'un ou deux jours, a résolu le problème.

11. Une divergence dans les données d'un producteur de CFC a été relevée par l'audit de vérification, ce qui a eu des répercussions sur le déroulement de la mise en œuvre dans les délais. Cependant, une fois les explications fournies et la fiche technique sur le matériel soumise, les fonds pour le second semestre de l'année et l'approbation annuel du plan de l'année suivante ont été accordés.

12. Les retards en lien avec des fournisseurs se rapportaient à un manque d'équipements, à savoir l'accès à des compresseurs à base de HFC-32 à grande capacité et, dans un autre cas, l'acquisition d'équipements dans un pays soumis à un embargo.

Enseignements tirés²

13. Des consultations régulières avec les agences d'exécution ainsi qu'une supervision et un suivi étroits et fréquents des projets facilitent l'identification précoce et la résolution des problèmes risquant d'avoir un impact sur le bon déroulement de la mise en œuvre.

² Les enseignements tirés des RAP pour les accords pluriannuels peuvent être consultés dans la base des données correspondante, à l'adresse suivante : <http://www.multilateralfund.org/myapcr/search.aspx>

14. Dans les grands pays, la collaboration entre projets est un avantage, comme dans le cas d'un plan sectoriel où l'intégration et la collaboration des approches nationales et sectorielles ont généré les synergies nécessaires. Un autre pays a expliqué que la coopération Sud-Sud, facilitée par le PNUE, s'était avérée très importante pour la formation des agents des douanes et les formateurs dans le domaine de la réfrigération et de la climatisation, du fait du manque de capacités et de ressources disponibles dans le pays.

15. En raison de l'intégration supplémentaire de petites et moyennes entreprises (PME) dans la phase II des plus grands projets, la gestion de projet et les systèmes de mise en œuvre pourraient être rendus plus efficaces afin de pouvoir traiter un plus grand nombre de contrats d'élimination dans les délais impartis. Une nouvelle approche innovatrice risque de s'avérer nécessaire pour fournir une assistance aux PME. Un pays a mentionné la vérification technique et financière continue des entreprises bénéficiaires sur place en tant que moyen potentiel d'assurer le succès de leur reconversion. Ce moyen risque de ne pas être possible dans les plus grands pays.

16. Un aspect crucial d'une mise en œuvre réussie est la conception du projet qui nécessite, entre autres, une compréhension approfondie de l'industrie, des études de faisabilité, un plan de travail détaillé et bien défini ainsi qu'un plan de sensibilisation solide. En effet, la conception de projet doit prendre en considération des délais réalistes concernant le processus de révision et d'approbation des normes, des politiques et des cadres de réglementation. Bien que divers choix technologiques soient disponibles, l'adoption par le marché de produits dotés de technologies de remplacement doit être correctement évaluée. On peut citer à titre d'exemple la diversité des applications des produits en mousse de polyuréthane (PU), où une évaluation et une actualisation rapides des progrès des technologies de remplacement sont nécessaires, en fonction des exigences particulières des propriétés de la mousse PU dans différents sous-secteurs.

17. Des campagnes de sensibilisation et d'éducation ont un impact direct sur la réussite du projet. Elles peuvent aider les utilisateurs finaux à être conscients de l'importance d'avoir recours à des techniciens de l'entretien qualifiés/certifiés, et apprendre aux techniciens quels sont les avantages d'appliquer de bonnes pratiques et des pratiques préventives, entraînant fréquemment des revenus plus élevés et un système plus fiable et plus efficace ainsi qu'une plus longue durée de vie des équipements, permettant ainsi des économies à long terme pour les utilisateurs finaux.

18. Les enseignements relatifs à la disponibilité des technologies de remplacement concernent entre autres : l'adoption par le marché et les prix des solutions de remplacement ; la maturité de la technologie ; l'efficacité énergétique ; et l'application de normes de performances énergétiques minimales (NPEM/MEPS).

19. Pour les pays tributaires des importations, la disponibilité des solutions de remplacement dépend des tendances mondiales et régionales en matière de technologie. De nombreux pays visés à l'article 5 ont des marchés sensibles aux prix, ce qui influe directement sur la pénétration des technologies à faible PRP (généralement plus chères dans un premier temps), tout particulièrement s'agissant des climatiseurs. C'est pourquoi des activités de promotion et de sensibilisation du public doivent être réalisées en même temps que des ateliers de sensibilisation axés sur le marché destiné aux importateurs, négociants et vendeurs d'équipement, afin de promouvoir la marchandisation des technologies de remplacement, stimulant ainsi à la fois l'offre et la demande.

20. La reconversion à une solution de remplacement courante (par ex. les climatiseurs à base de R-410) peut être plus facile à mettre en œuvre (en particulier pour les petits pays tributaires des importations) du fait de la maturité de la technologie, qui a une incidence sur la disponibilité des principaux composants (par ex. les compresseurs) et les frigorigènes. Cette maturité profite également à son efficacité énergétique en raison des efforts continus en matière de recherche et développement. Un pays a indiqué que ses entreprises bénéficiaires ont retiré des avantages à la fois de la reconversion et de la formation correspondante conduisant à des améliorations dans le processus de production, la sécurité des travailleurs et les bonnes

pratiques d'installation et d'entretien.

21. L'introduction dans un pays d'appareils ayant un meilleur rendement énergétique a abouti à une réduction nette des émissions de CO₂ de 5 à 16 pour cent par an et a contribué à une réduction de la demande dans le secteur énergétique du pays. Par conséquent, la reconversion de son secteur de la climatisation afin d'abandonner le HCFC-22 a impliqué une modernisation de la technologie permettant aux entreprises bénéficiaires d'adopter la technologie des onduleurs pour parvenir à la norme de performance énergétique minimale (NPEM)³. Le moment de la reconversion du secteur de la climatisation dans la phase I était bien choisi et venait compléter la politique du gouvernement sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, atteignant son objectif d'économie d'énergie de 20 pour cent.

22. D'autres options politiques devraient être explorées pour compléter les efforts d'élimination des HCFC. À ce titre, le gouvernement a proposé que l'évaluation de l'impact environnemental des projets et des bâtiments soit subordonnée à l'élimination des SAO ou des équipements contenant des SAO. Pour mettre ces politiques efficacement en œuvre, il est essentiel que les douanes aient la capacité de les appliquer, et les mécanismes de contrôle doivent être en place pour permettre le suivi des statistiques réelles d'importation de HCFC et la disponibilité de frigorigènes illégaux sur le marché intérieur.

23. Les enseignements relatifs au renforcement des capacités ont démontré l'intérêt de disposer d'une unité de gestion de projet (UGP) solide, dotée des compétences adéquates pour assurer l'élaboration de projets et les connexions indispensables avec l'industrie. Le renforcement des capacités garantit également que les écoles de formation professionnelle, les techniciens et les agents des douanes sont en mesure d'utiliser les nouveaux équipements et outils. En outre, certains pays ont mentionné l'avantage d'avoir des cours de formation en ligne sur les technologies nouvelles et à venir afin d'améliorer les compétences des techniciens.

24. La mise en place et le fonctionnement d'un système efficace d'autorisation pour les SAO aident à surveiller et à contrôler la consommation des substances réglementées, et à démarrer les mesures opportunes nécessaires pour parvenir à l'élimination permanente et durable dans les délais prévus, tout en facilitant une collaboration étroite avec les douanes en augmentant le partage d'informations et les contacts réguliers. De plus, un système d'autorisation améliore les connaissances de l'UNO des types et des quantités de mélanges contenant des SAO entrant dans le pays.

25. Un autre pays a mentionné que le rôle du consultant national ne devrait pas se limiter à dispenser des connaissances techniques, car sa participation profite grandement au projet en établissant des liens étroits et fiables entre les parties prenantes. Le même pays a souligné l'importance pour chacune des entreprises de formulation d'avoir une liste à jour des clients afin d'éviter les retards et de leur permettre d'être rapides et flexibles dans leur suivi.

Secteur de la production

26. Les enseignements tirés du secteur de la production se rapportent entre autres aux : politiques et réglementations ; suivi et vérification ; continuité du personnel et rétention des connaissances ; communication et coordination avec les parties prenantes ; flexibilité des décaissements ; et application des enseignements précédemment tirés.

27. Dans un pays, la mise en œuvre du système de quotas de production a efficacement contribué à réduire la production ; toutefois, le pays a fait savoir que les restrictions des échanges de quotas annuels entre les producteurs ont été la principale raison pour laquelle les réductions sont allées au-delà de celles prescrites par le Protocole de Montréal. Cependant, le calendrier des quotas est essentiel et devrait être réexaminé afin d'empêcher des restrictions artificielles de la production de HCFC, générant une production

³ La NPEM exige un taux de rendement énergétique saisonnier (TRES) de 4,3.

et un commerce illégaux. Cette tendance s'intensifie vers la fin de l'année, lorsque des producteurs ont épuisé leurs quotas pour pouvoir mener à bien leurs commandes, tandis que d'autres se retrouvent avec des quotas inutilisés.

28. Comme le système de quotas pour les entreprises à grande consommation endigue la demande, le contrôle des ventes par les producteurs au moyen de réglementations du marché intérieur a joué un rôle essentiel pour atteindre les objectifs du secteur de la consommation. Contrôler et équilibrer simultanément l'offre et la demande s'est avéré efficace pour réaliser les objectifs annuels du Protocole de Montréal.

29. La chaîne complexe de surveillance depuis la production de HCFC jusqu'à l'intermédiaire et la destination finale d'exportation ou le marché local, exige une méthode efficace de suivi et de vérification. Ceci se vérifie tout particulièrement dans les plus grands pays, dans lesquels la méthode appliquée dans la phase I génère un degré élevé de certitude concernant les chiffres annuels finaux des exportations de HCFC, ce qui a incité les pays à utiliser cette méthode lors des phases suivantes afin de prendre en compte et confirmer les niveaux de production et de consommation annuels.

30. Les enseignements qui se dégagent ont également montré l'importance de l'examen continu des procédures de vérification afin d'assurer qu'elles continuent à correspondre aux pratiques commerciales en cours. Par exemple, du fait d'un changement intervenu en 2015 dans les procédures douanières visant le contrôle des importations et exportations, les formulaires de déclaration en douane des exportateurs ne pouvaient plus être recueillis. L'équipe de vérification a dû adapter ses procédures d'examen et utiliser les documents de remises sur les exportations pour vérifier les exportations au niveau du producteur.

31. Une autre leçon a démontré qu'au lieu de mettre en œuvre une réglementation très stricte dès le début du projet, le processus d'appel d'offres pouvait offrir la possibilité de recevoir des propositions de la part d'installations pouvant clore ou réduire leur capacité de production. La nature rentable de ce mécanisme a permis une réduction plus importante de la production de HCFC que celle prévue initialement et a conduit généralement les installations inefficaces (par ex. celles ayant des fuites importantes) qui n'étaient pas très compétitives ni respectueuses de l'environnement à sortir les premières du marché. De plus, les différents types de contrats offerts aux producteurs de HCFC (réduction de la production, démantèlement de la capacité inutilisée et fermeture), assortis chacun de différents niveaux de compensation, ont aidé les producteurs à choisir l'option convenant à leur situation propre.

32. D'un point de vue administratif, la stabilité du personnel a contribué à faciliter la mise en œuvre du projet, créant une synergie entre les parties prenantes qui se remarque nettement lorsqu'un nouvel homologue ignorant les procédures des parties prenantes vient rejoindre l'équipe.

33. La coordination ainsi qu'une bonne communication entre toutes les parties prenantes est donc nécessaire. Par exemple, la Banque mondiale a indiqué l'importance de s'être investie dans la relation avec leur intermédiaire financier, ce qui a été un aspect important de la mise en œuvre réussie du programme au fil des ans. La nécessité d'un mécanisme de coordination solide intégré dans la conception des projets s'est manifestée dans le secteur de la production de CFC d'un pays. Une coordination structurée entre les agences multilatérales aurait conduit à une mise en œuvre plus efficace, tout particulièrement au cours des dernières années du projet, lorsque la production de CFC était seulement autorisée pour les inhalateurs à doseur et que les différentes agences bilatérales et les agences d'exécution n'avaient aucun contact avec le projet concernant le secteur de la production de CFC mené par la Banque Mondiale.

34. Dans un autre pays, la fermeture précoce de la production de CFC a été essentielle pour réduire la disponibilité des SAO sur le marché, ce qui a contribué à son tour à maintenir la réduction de la consommation de SAO. L'effet s'est fait ressentir dans toute la région dans des pays tributaires des exportations de CFC de ce pays. De même, la conception du projet de clôture de la production de CFC, fondée sur les résultats et axée sur les décaissements, a donné à l'entreprise la flexibilité de mettre en place ses propres procédures de mise en œuvre, qui se sont avérées moins coûteuses et plus efficaces.

35. Un autre enseignement important tiré d'un projet du secteur de la production émanait de l'accord conclu entre un gouvernement et le Comité exécutif sur le fait qu'une entreprise particulière produisant des CFC-11, CFC-12 et HCFC-22 n'aurait pas à démanteler entièrement son usine de production. À la place, certains équipements pouvaient être reconfigurés pour être utilisés ailleurs, à condition que cette transition soit enregistrée. Cette leçon est particulièrement intéressante pour des projets similaires (installations de production polyvalente) car il avait été convenu que le financement fourni était destiné à la fermeture complète de la production de CFC et qu'aucune ressource supplémentaire du Fonds multilatéral ne serait attribuée pour les activités connexes, entre autres notamment la clôture éventuelle de toute installation de HCFC utilisant l'infrastructure existante des CFC. Ainsi, il n'a pas été nécessaire de démanteler l'usine de production dans son intégralité, ni de détruire les principaux équipements, comme cela était autrement exigé pour les projets d'élimination de la production de SAO.

RAP reçus pour des projets individuels

36. Sur un total de 1 856 projets d'investissement achevés, les agences bilatérales et d'exécution ont remis 1 850 RAP, faisant que six RAP restent en souffrance, comme l'indique le tableau 3.

Tableau 3. RAP remis pour des projets d'investissement

Agence	Achevés	Reçus avant la 84 ^e réunion	Reçus après la 84 ^e réunion	En suspens
France	13	13	0	0
Allemagne	20	19	0	1
Italie	11	11	0	0
Japon	6	6	0	0
Espagne	1	1	0	0
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	1	1	0	0
États-Unis d'Amérique	2	2	0	0
PNUD	897	895	0	2
ONUDI	448	448	0	0
Banque mondiale	457	452	2	3
Total	1 856	1 848	2	6

37. Sur les 1 234 projets ne portant pas sur les investissements⁴ qui ont été achevés, les agences bilatérales et d'exécution ont remis 1 214 RAP, faisant que vingt RAP restent en souffrance, comme l'indique le tableau 4.

Tableau 4. RAP remis pour des projets ne portant pas sur des investissements

Agence	Achevés	Reçus avant la 84 ^e réunion	Reçus après la 84 ^e réunion	En suspens
Canada	57	56	1	0
France	34	34	0	0
Allemagne	61	60	0	1
Italie	1	1	0	0
Japon	17	17	0	0
Portugal	1	0	0	1
Fédération de Russie	1	0	0	1
PNUD	295	289	5	1
PNUE	479	458	11*	10

⁴ Excluant la préparation de projet, les programmes de pays, les projets pluriannuels, le réseautage, les activités d'échange d'informations et les projets de renforcement des institutions.

Agence	Achevés	Reçus avant la 84 ^e réunion	Reçus après la 84 ^e réunion	En suspens
ONUDI	154	143	11	0
Banque mondiale	44	36	3	5
Autres ⁵	90	90	0	0
Total	1 234	1 184	31	19

* Le PNUe a soumis deux RAP pour des projets individuels ne portant pas sur des investissements après la date limite.

38. La liste des 32 RAP pour des projets d'investissement et des projets ne portant pas sur des investissements (y compris un rapport global d'achèvement pour une enquête sur les solutions de remplacement des SAO au niveau national) reçus après la 84^e réunion figure à l'Annexe II du présent document. Les résultats cumulés pertinents pour le décaissement, l'élimination réelle et les retards sont indiqués au tableau 5.

Table 5. Vue d'ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les projets individuels soumis après la 84^e réunion

Agence	Nombre de projets	Financement (\$US)		Tonnes PAO éliminées		Retard moyen (mois)	
		Approuvé	Décaissé	Approuvées	Réelles	Durée	Retards
Canada	1	50 000	50 000	0	0	45,70	27,37
BIRD	5	5 659 580	5 301 585	173,3	172,2	86,84	61,09
PNUD	5	3 111 195	3 066 680	1,3	1,8	38,20	13,40
PNUe	11	1 855 000	1 715 857	0	0	20,50	2,80
ONUDI	11	3 240 449	2 235 529	0	0	37,70	17,00
Total général	33	13 916 224	12 369 651	174,6	174,0	45,79	24,33

Raisons des retards

39. Les rapports sur les projets de démonstration ont été retardés pour diverses raisons liées entre autres : aux processus administratifs tels que le recrutement d'un consultant et l'approbation du gouvernement pour pouvoir démarrer les activités ; des équipements en panne ou endommagés et des incendies ; l'implication des entreprises dans le projet pour définir la portée de leur participation et l'annulation des projets ; les retards d'une phase précédente se répercutant sur la phase suivante ; et la difficulté à adopter la solution de remplacement, ou la longueur de l'acquisition de cette dernière.

40. Les retards des rapports de vérification étaient principalement dus à des problèmes administratifs ou d'origine gouvernementale. Les problèmes administratifs découlaient généralement de la soumission tardive des données et de la longue durée de leur compilation, ou au renouvellement du personnel, entraînant une perte des connaissances institutionnelles au sein des organismes gouvernementaux (UNO et douanes). Un pays a indiqué que les restrictions gouvernementales avaient empêché des entités privées de vérifier des registres et documents du gouvernement, ce qui a généré des retards jusqu'à ce que le gouvernement approuve le contrat engageant un consultant.

⁵ Incluant les RAP achevés et reçus provenant des pays suivants : Afrique du Sud (1), Australie (25), Autriche (1), Danemark (1), Espagne (4), États-Unis d'Amérique (40), Finlande (5), Israël (2), Pologne (1), République tchèque (2), Suède (5) et Suisse (3).

41. Les enquêtes sur les solutions de remplacement des SAO ont été également retardées du fait de la lenteur de la collecte des données impactée par : le faible taux de réponse des ateliers d'entretien et des utilisateurs finaux des équipements, et la réticence des importateurs n'étant pas soumis au système de quotas à communiquer des informations sur les quantités de HFC importées.

42. Les processus administratifs ont souvent engendré des retards dans d'autres projets individuels, en raison entre autres de : la finalisation et la signature de l'accord financier ; un changement de propriété au niveau des entreprises bénéficiaires ; la longueur du processus de sélection des fournisseurs d'équipements ; les licences et les autorisations ; le manque de communication entre les parties prenantes. Dans un cas, le changement de personnel au sein des organismes gouvernementaux et de l'UNO a entravé la communication et retardé le projet. Dans un autre cas, les problèmes de communication résultaient des très nombreux obstacles issus de la législation et de la capacité institutionnelle plus grande du pays.

43. Les retards dans les projets d'élimination définitive des SAO ont été causés en partie par : des estimations incorrectes des quantités à éliminer, une partie du produit vierge ayant été vendue pour l'entretien ; des réglementations inadéquates contrôlant l'exportation des déchets, ce qui a entravé le bon fonctionnement de la logistique à la douane ; et le manque d'installations de destruction à proximité ainsi que le coût élevé des expéditions, en partie en raison du soin particulier nécessaire pour expédier les conteneurs déficients.

44. En outre, l'optimisation de tests de combustion spécifiques pour la destruction des SAO et le financement de ces tests ont entraîné de plus grands délais de réalisation. Un projet de démonstration spécifique pour la destruction et l'élimination définitive des SAO en fin de vie a souligné l'estimation excessivement optimiste de la durée de la mise en œuvre et la nécessité de planifier un processus d'une plus longue durée pour les futurs projets.

45. Les autres facteurs de retard signalés étaient, entre autres : la disponibilité limitée de compresseurs au niveau du fournisseur, empêchant le lancement de la production à l'échelle commerciale ; la complexité des processus de conception et de test ; et les problèmes techniques associés aux performances des produits de remplacement (par ex. HFO dans les systèmes PU).

Enseignements tirés⁶

46. Les enseignements tirés des projets individuels couvrent une large gamme de problèmes qui sont classés dans les paragraphes ci-dessous par catégorie. Les leçons récurrentes découlaient entre autres : de la communication entre les parties prenantes et de l'inclusion des informations communiquées dans les rapports ; les exigences de formation ; et le suivi rigoureux des projets dans toutes les différentes phases.

Inhalateurs à doseur sans CFC

47. Les associations de professionnels et de praticiens ont joué un rôle important dans la transition en douceur vers des inhalateurs à doseur sans CFC. Un pays a évoqué combien il était important que le ministère de la Santé soit partie prenante aux projets, tandis qu'un autre a souligné l'utilité de la contribution des fabricants d'inhalateurs à doseur pour sensibiliser les professionnels de la santé et les autres parties prenantes concernées.

⁶ Les enseignements tirés des RAP pour les accords pluriannuels peuvent être consultés sur la base des données, à l'adresse suivante : <http://www.multilateralfund.org/pcrindividual/search.aspx>

Contrôles par les autorités douanières

48. Les leçons tirées des projets d'assistance technique pour l'application des contrôles douaniers comprenaient la nécessité de disposer d'agents des douanes bien informés et formés, combinée à un système d'autorisation efficace d'importations/exportations de SAO afin d'assurer un contrôle efficace des utilisations des SAO. Un pays a réussi à mettre en place un canal national de communication entre les agents des douanes et les UNO pour améliorer la détection du commerce illégal de SAO. Une autre option consisterait à organiser de fréquentes réunions de réseau conjointes entre les agents des douanes et les UNO pour créer un cadre de coopération en vue de l'effort régional de prévention du commerce illégal.

Projets de démonstration

49. Les enseignements émanant des projets de démonstration concernent, entre autres : la mise à l'échelle et la reproductibilité des projets ; la flexibilité de financement des projets d'élimination pour tenir compte des circonstances locales ; les fuites de SAO en raison d'un manque de surveillance ; les prix et l'acceptation par le marché des produits de remplacement ; l'évaluation des économies d'énergie liées à la technologie transcritique au CO₂ ; les questions de sécurité et les réglementations pour les produits de remplacement inflammables ; la communication et la sensibilisation pour lutter contre les frigorigènes illégaux ; la mise en commun des ressources pour les plus petits pays voisins et d'autres mesures pour remédier au manque de fournisseurs internationaux sur leurs marchés locaux ; et le recours réussi aux entreprises de formulation dans le domaine des mousses de polyuréthane ainsi que la reconversion pour passer à des solutions de remplacement à faible PRP dans le secteur de la pêche.

50. Un pays a mentionné l'attention particulière accordée par les plus petits pays voisins concernant la réussite de ses projets d'élimination des déchets pour d'éventuelles futures exportations en vue de leur destruction. Bien que le projet ait donné de bons résultats, des améliorations pourraient y être apportées, incluant un financement supplémentaire pour la collecte des déchets et une plus grande flexibilité dans le financement au lieu du rigide seuil de coût-efficacité afin de pouvoir adapter la conception du projet à la réalité et aux besoins du pays. Il a également été signalé que les défaillances au niveau du suivi avaient entraîné des pertes de SAO stockées dans les installations bénéficiaires et pendant la fermeture d'autres entreprises.

51. Le projet mondial sur la technologie transcritique au CO₂ a montré entre autres que les écarts de prix entre les systèmes transcritiques au CO₂ comparés aux systèmes à base de HFC étaient en train de baisser dans la plus grande partie de l'Amérique latine⁷ ; il y avait une faible disponibilité des fournisseurs de ce système sur le marché local ; les économies de consommation d'énergie dépassaient les prévisions, encourageant l'adoption de la technologie ; dans une autre région, le manque de sensibilisation et d'informations avait rendu les parties prenantes réticentes et avait entraîné la clôture du projet de démonstration ; et le fait d'autoriser l'installation des systèmes au CO₂ dans les nouveaux supermarchés plutôt que de limiter les projets de démonstration à la reconversion des vieux systèmes pourrait susciter un nouvel élan et faire la démonstration des performances du nouveau système et de sa reproductibilité dans des pays à températures ambiantes élevées.

52. Les enseignements tirés des projets de démonstration sur l'utilisation des hydrocarbures (HC ou R-290) concernaient essentiellement les questions de sécurité telles que : des conceptions facilitant la manipulation des solutions de remplacement inflammables par les techniciens ; la nécessité d'une zone séparée au sein des installations pour garantir des conditions de manipulation sans danger ; le besoin de renforcer la formation dans le secteur de l'entretien, en combinaison avec un réseau nécessaire de centres de formation/d'enseignement pour certifier les techniciens ; la nécessité d'actualiser ou d'adopter des normes internationales en ce qui concerne les exigences indispensables relatives à la sécurité et à

⁷ Toutefois les coûts de l'installation dus aux exigences relatives aux équipements à haute pression demeurent élevés dans certains pays (dont l'Argentine).

l'environnement ; et la nécessité d'un plan de surveillance contraignant pour l'entreprise de fabrication et les utilisateurs finaux afin d'assurer une manipulation en toute sécurité et une gestion des risques appropriée.

53. Un projet a fait une démonstration réussie de la conception des refroidisseurs commerciaux refroidis à l'air à faible PRP (HFC-32 et R-290) pour des capacités de refroidissement et des conditions de fonctionnement diverses, notamment dans des températures ambiantes élevées. Il conviendra toutefois de noter que dans la plupart des applications commerciales, l'utilisation de frigorigènes très inflammables tels que le R-290 est fortement limitée par les normes de sécurité en vigueur, ce qui n'est pas le cas pour des frigorigènes modérément inflammables comme le HFC-32.

54. Les projets mondiaux sur la qualité des frigorigènes, le confinement et l'introduction de solutions de remplacement à faible PRP en Afrique de l'Est et dans les Caraïbes ont démontré l'existence d'un large afflux de frigorigènes de contrefaçon dans ces régions. Ceci était dû entre autres : aux bas prix et à la grande disponibilité des frigorigènes de contrefaçon ; le manque de mécanisme adéquat pour détecter ou éviter les frigorigènes de mauvaise qualité ; l'absence de législation ; et une sensibilisation insuffisante de toutes les parties prenantes. Les enseignements tirés comprenaient la nécessité d'une communication efficace entre les UNO et les parties prenantes, la nécessité pour les autres agences gouvernementales, les importateurs, les techniciens et les utilisateurs finaux de participer à la sensibilisation du public ; la nécessité de renforcer la confiance et d'échanger des informations en vue d'identifier les frigorigènes contrefaits en créant un réseau d'agents des douanes et de responsables de l'environnement aux niveaux national et régional ; et la nécessité d'empêcher les techniciens de supposer que les bonbonnes contiennent un frigorigène de bonne qualité jusqu'à ce que le système présente des défaillances ou des problèmes de refroidissement.

55. La composante caribéenne du projet mondial a souligné la nécessité d'encourager les fournisseurs ou fabricants internationaux d'équipements et d'outils à base de HC à être plus fortement présents dans la région, notamment en développant des mécanismes et des partenariats appropriés, et en collectant et en analysant les données du marché des équipements de réfrigération et de climatisation. En outre, un certain nombre de mesures pourraient profiter à l'ensemble de la région, telles que : la planification d'achats groupés régionaux d'équipements et d'outils à base d'hydrocarbures (HC) ; la création d'une association régionale de la réfrigération et l'utilisation des médias sociaux et d'autres plates-formes pour partager l'information entre les techniciens ; l'élaboration de mécanismes destinés à encourager les fournisseurs locaux à distribuer des équipements et des outils à base de HC ; la formulation de mécanismes de suivi et d'incitation pour accroître la participation des formateurs et des techniciens formés aux exercices de sensibilisation et de renforcement des capacités ; mobiliser un soutien financier supplémentaire de la part des organismes de financement internationaux pour l'introduction de solutions de remplacement à faible PRP ; la prise en considération du développement du système de labels écologiques pour les appareils de refroidissement et de programmes de récompense pour les consommateurs qui achètent des appareils de refroidissement écoénergétiques et à faible PRP ; la prise en considération de coûts supplémentaires pour les appareils utilisant des frigorigènes au PRP élevé ; la formulation d'exigences techniques obligatoires pour la conception, la construction ou la modernisation de bâtiments civils (par ex. bureaux, hôtels, hôpitaux, écoles et immeubles) ; le renforcement de la présence de techniciens spécialistes de la réfrigération et de la climatisation dans les réunions régionales ; l'examen des réglementations sur les SAO pour inclure tous les frigorigènes et des informations sur les réglementations mises à jour, les taxes, les mécanismes de sécurité et les dangers des SAO illégales ; et la création de mécanismes de diffusion efficace des informations auprès des parties prenantes.

56. La reconversion afin de passer des polyols prémélangés à base de HCFC-141b à ceux à base de cyclopentane dans la fabrication des mousses rigides de polyuréthane a permis de conclure que les reconversions des entreprises de formulation peuvent être un outil très efficace pour faciliter la reconversion des PME dans ce secteur.

57. De même, le projet de démonstration pour des solutions de remplacement pour une réfrigération sans HCFC et à faible PRP dans le secteur de la pêche a confirmé que les performances du système étaient légèrement améliorées en remplaçant le HCFC-22 par le R-448A. En outre, la reconversion du système dans un laps de temps raisonnable et sans interruptions importantes du fonctionnement du navire ne nécessitait pas un ensemble complexe de qualifications.

58. Des projets pilotes de démonstration sur les déchets et la destruction de SAO ont souligné la nécessité d'un système de suivi obligatoire des SAO inclus dans les politiques du pays, avec des données introduites par les importateurs détaillant le mouvement des SAO, et d'une politique nationale qui inclut le besoin de recycler les SAO et encourage la sensibilisation des parties prenantes afin de réduire les émissions tout en mettant en place un approvisionnement cohérent et prévisible en frigorigènes de qualité.

59. L'utilisation de la technologie à faible coût à base de pentane dans le cadre de la reconversion à des technologies sans SAO dans la production de mousses PU a démontré que le coût d'investissement initial peut être réduit en concevant une machine de moussage compacte simple, standardisée et facile à manipuler, capable de fonctionner avec du pentane inflammable, et dotée de systèmes de sécurité et de ventilation optimaux utilisables avec différents produits, éliminant ainsi le besoin de stockage et de mélange du pentane et la nécessité d'équipements correspondants.

Enquêtes sur les solutions de remplacement des SAO

60. Plusieurs défis entravent l'adoption de solutions de remplacement des SAO, tels que : l'absence d'incitations explicites ; le coût élevé des solutions de remplacement par rapport à la technologie à remplacer ; la non-disponibilité de produits de remplacement spécifiques (par ex. un pays a mentionné que la prédominance des appareils de climatisation à base de HFC ralentissait la pénétration du R-290 sur le marché local) ; et l'élaboration essentielle de normes nationales pour guider les parties prenantes dans leur utilisation de solutions de remplacement à faible PRP avec des produits ayant une efficacité énergétique plus élevée.

Rapports de vérification

61. Des rapports de vérification contenaient une série de recommandations pour les projets en cours et futurs, qui se rapportaient principalement à la communication, au partage des données et plus spécialement sur : le fait de favoriser un canal officiel de communication entre les parties prenantes (douanes, UNO, agences d'exécution et importateurs) ; les procédures douanières d'après dédouanement ; et la gestion des biens confisqués.

62. Pour tous les autres projets, la coordination, le suivi et une communication constante entre toutes les parties prenantes sont essentiels pour assurer que l'audit a accès aux documents d'appui et aux données requises, et puisse ainsi mener à bien une vérification réussie. Pour ce faire, les importateurs devraient être tenus de soumettre régulièrement à l'UNO un registre de tous les frigorigènes importés, tandis que les douanes devraient partager avec l'UNO leur base de données sur les frigorigènes et équipements importés. En outre, un système en ligne pour traiter les demandes d'autorisation d'importation devrait être exigé, afin de permettre la vérification indépendante des importations de frigorigènes communiquées.

63. Dans le cadre d'un projet, il a été recommandé de mettre au point une condition obligatoire de notification après dédouanement pour stimuler la soumission de formulaires de déclaration en douane, permettant ainsi à l'UNO : de suivre les statistiques d'importation réelles par rapport aux autorisations délivrées aux importateurs ; vérifier par recoupement la déclaration des codes du système harmonisé ; et rapprocher les données d'importation et les statistiques douanières pour garantir la cohérence des données. Ces différents aspects renforceraient le système de surveillance, de notification, de vérification et de mise en application, et aideraient le pays à se préparer aux contrôles des HFC, ce qui risque de s'avérer difficile au niveau de l'exactitude des données.

64. Il conviendrait d'examiner la gestion des biens confisqués contenant des SAO, y compris des HCFC et la gestion des lots en transit à travers le territoire des douanes. De plus, les procédures douanières devraient être adaptées à la réalité de chaque pays. Par exemple, un pays a suggéré que les lots de marchandises soient dirigés vers les points de contrôle douanier appropriés qui sont équipés d'identificateurs, ce qui permettrait une circulation plus rapide des marchandises à la frontière. Cependant, les identificateurs doivent être remplacés en cas de besoin, pour permettre aux douanes de s'adapter aux nouveaux produits de remplacement.

RAP pour des accords pluriannuels et autres RAP en suspens

65. Le Secrétariat prend note avec satisfaction des efforts déployés par certaines agences bilatérales et d'exécution pour résorber le retard pris par les RAP en souffrance⁸. Le Secrétariat souligne à nouveau l'importance de remettre les RAP pour la phase I du PGEH, ces rapports étant obligatoires pour l'approbation de la phase II⁹.

RECOMMANDATION

66. Le Comité exécutif pourrait envisager de :

- (a) Prendre note du rapport global d'achèvement des projets (RAP) de l'année 2020, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/22 ;
- (b) Exhorter les agences bilatérales et d'exécution à soumettre à la 87^e réunion les rapports d'achèvement de projet en souffrance concernant des accords pluriannuels et des projets individuels, ou bien d'exposer les raisons pour lesquelles ces rapports n'ont pas pu être soumis.
- (c) D'exhorter les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux en vue de finaliser leurs sections des RAP, afin de permettre à l'agence d'exécution principale de les remettre aux dates prévues ;
- (d) Exhorter les agences bilatérales et d'exécution à consigner de manière claire, bien rédigée et détaillée, les enseignements tirés lorsqu'elles soumettent leurs RAP ; et
- (e) Inviter toutes les personnes impliquées dans la préparation et la mise en œuvre des accords pluriannuels et des projets individuels, à tenir compte le cas échéant des enseignements tirés des RAP lors de la préparation et de la mise en œuvre de futurs projets.

⁸ L'Administrateur principal, Suivi et évaluation a souligné encore une fois, lors de la réunion de coordination inter-agences (Montréal, 25-27 février 2020), l'importance de soumettre tous les rapports d'achèvement de projet en souffrance, notant que de nombreux projets étaient achevés depuis des années et que les rapports périodiques et financiers doivent être remis jusqu'à la soumission des rapports d'achèvement, ce qui augmente la charge de travail du Comité exécutif, des agences d'exécution et du Secrétariat.

⁹ Décision 81/29.

Annex I

MYA PCRs RECEIVED

Country	MYA sector	Lead agency	Cooperating agencies
Brazil	HCFC phase-out plan (stage I)	UNDP	Germany
China	HCFC phase-out plan (stage I) - PU Foam	World Bank	
China	HCFC phase-out plan (stage I) - Industrial, commercial and air-conditioning (ICR)	UNDP	
China	Production HCFC (stage I)	World Bank	
India	Production CFC	World Bank	
Jordan	HCFC phase-out plan (stage I)	UNIDO	World Bank
Kenya	HCFC phase-out plan (stage I)	France	
Mexico	HCFC phase-out plan (stage I)	UNIDO	UNDP
Timor Leste	HCFC phase-out plan (stage I)	UNEP	UNDP
Venezuela (Bolivarian Republic of)	Production CFC	World Bank	

Annex II

INDIVIDUAL PCRs RECEIVED

Code	Agency	Project Title
ARG/ARS/56/INV/159	IBRD	Phase-out of CFC consumption in the manufacture of aerosol metered-dose inhalers (MDIs)
ARG/REF/18/INV/39	IBRD	Elimination of CFC in the manufacturing plant of domestic refrigerators of Neba, S.A.
ASP/REF/76/DEM/60	UNIDO	Promoting alternative refrigerants in air-conditioning for high ambient countries in West Asia (PRAHA-II)
BDI/PHA/73/TAS/32	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
BEN/PHA/77/TAS/34	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
BHE/PHA/75/TAS/32	UNIDO	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
BRU/PHA/75/TAS/19	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
CBI/PHA/77/TAS/21	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
CHD/PHA/77/TAS/31	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
COL/FOA/76/DEM/100	UNDP	Demonstration project to validate the use of hydrofluoroolefins for discontinuous panels in Article 5 parties through the development of cost-effective formulations
COL/REF/75/DEM/97	UNDP	Demonstration of HC-290 (propane) as an alternative refrigerant in commercial air-conditioning manufacturing at <i>Industrias Thermotar Ltda</i>
COL/DES/66/DEM/82	UNDP	Demonstration project on end-of-life ODS management and destruction
CPR/FOA/59/DEM/491	World Bank	Conversion demonstration from HCFC-141b-based to cyclopentane-based pre-blended polyol in the manufacture of rigid polyurethane foam at Guangdong Wanhua Rongwei Polyurethane Co. Ltd
CPR/REF/76/DEM/573	UNDP	Demonstration project for ammonia semi-hermetic frequency convertible screw refrigeration compression unit in the industrial and commercial refrigeration industry at Fujian snowman co. ltd.
EQG/PHA/75/TAS/11	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
GLO/REF/76/DEM/333	UNIDO	Demonstration project on refrigerant quality, containment and introduction of low-global warming potential alternatives (Eastern Africa and Caribbean regions)
GLO/REF/76/DEM/335	UNIDO	Demonstration project for the introduction of trans-critical CO ₂ refrigeration technology for supermarkets (Argentina and Tunisia)
IDS/ARS/56/TAS/184	IBRD	Technical assistance to implement national transition strategy to CFC-free metered-dose inhalers (MDIs)
IND/ARS/56/TAS/425	UNEP	Implementation of National Strategy for transition to non-CFC MDIs in India
LAC/SEV/51/TAS/38	Canada	Customs enforcement network for the Latin America network. Preventing illegal trade of ODS for the Latin American region
LEB/DES/73/DEM/83	UNIDO	Pilot demonstration project on ODS waste management and disposal
MDV/REF/76/DEM/30	UNDP	Demonstration project for HCFC-free low-GWP alternatives in refrigeration in fisheries sector

Code	Agency	Project Title
MOR/FOA/75/DEM/74	UNIDO	Demonstration of the use of low cost pentane foaming technology for the conversion to non-ODS technologies in polyurethane foams at small- and medium-sized enterprises
MOZ/PHA/77/TAS/28	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
NIR/DES/67/DEM/133	UNIDO	Demonstration project for disposal of unwanted ODS
ODS alternative surveys	UNEP	ODS surveys in the Africa Francophone region.
OMA/PHA/80/TAS/34	UNIDO	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
SAU/FOA/76/DEM/27	UNIDO	Demonstration project for the phase-out of HCFCs by using HFO as foam blowing agent in the spray foam applications in high ambient temperatures
SAU/REF/76/DEM/29	World Bank	Demonstration project at air-conditioning manufacturers to develop window and packaged air-conditioners using low-global warming potential refrigerants
SIL/PHA/77/TAS/32	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
SOA/FOA/76/DEM/09	UNIDO	Demonstration project on the technical and economic advantages of the vacuum assisted injection in discontinuous panels plant retrofitted from HCFC-141b to pentane
SUD/PHA/80/TAS/41	UNIDO	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
SUR/PHA/75/TAS/24	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan

Annex III

OUTSTANDING INDIVIDUAL PCRs

Project Number	Agency	Project Title
ASP/REF/76/DEM/59	UNEP	Promoting alternative refrigerants in air-conditioning for high ambient countries in West Asia (PRAHA-II)
BGD/REF/80/INV/01+	UNDP	Conversion from HFC-134a to isobutane as refrigerant in manufacturing household refrigerator and of reciprocating compressor of HFC-134a to energy efficient compressor (isobutane) in Walton Hi-Tech Industries Limited
BOT/PHA/80/TAS/20	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
COI/PHA/80/TAS/26	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
CPR/ARS/51/INV/447	World Bank	Phase-out of CFC consumption in the pharmaceutical aerosol sector (2007-2008 biennial programme)
CPR/PRO/69/TAS/531	World Bank	Verification of production of CFCs for essential use
DJI/PHA/80/TAS/24	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
DMI/PHA/75/TAS/22*	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
DOM/REF/81/INV/63	UNDP	Conversion of a commercial refrigerator manufacturing line at <i>Fábrica de Refrigeradores Comerciales, SRL (FARCO)</i> from HFC-134a and R-404A to propane (R-290) as refrigerant
EGY/FOA/76/DEM/129	UNDP	Demonstration of low-cost options for the conversion to non-ODS technologies in polyurethane foams at very small users
EUR/REF/76/DEM/16	Russian Federation	Development of a regional centre of excellence for training and certification and demonstration of low-global warming potential alternative refrigerants
GAB/PHA/80/TAS/35	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
GLO/REF/47/DEM/268	World Bank	Global chiller replacement project (China, India, Indonesia, Malaysia and Philippines)
GLO/SEV/47/TAS/269	Portugal	Communication and cooperation support to Portuguese speaking countries (Angola, Cape Verde, East Timor, Guinea Bissau, Mozambique and Sao Tome and Principe)
GLO/SEV/63/TAS/309	World Bank	Resource mobilization for HCFC phase-out co-benefits study
GUY/PHA/77/TAS/29*	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
IND/HAL/34/INV/315	World Bank	Halon production and consumption sector phase out plan
JOR/FUM/29/INV/54	Germany	Complete phase-out of the use of methyl bromide in Jordan
JOR/PHA/38/INV/77	World Bank	National ODS phase-out plan: aerosol, foam, MAC service and solvent sectors
KUW/REF/75/TAS/29	UNEP	Comparative analysis of three not-in-kind technologies for use in central air-conditioning (feasibility study for district cooling)
ODS alternative surveys	World Bank	Survey of ODS alternatives at the national level
SWA/PHA/80/TAS/24	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
THA/FOA/76/DEM/168	World Bank	Demonstration project at foam system houses to formulate pre-blended polyol for spray polyurethane foam applications using low-global warming potential blowing agent
TOG/PHA/80/TAS/31	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan

Project Number	Agency	Project Title
ZIM/PHA/75/TAS/52	Germany	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan

* These PCRs were received after the deadline.

Annex IV

OUTSTANDING PCRs BY DECISION

Country	MYA Sector/Title	Lead agency and Cooperating agency
Democratic Republic of the Congo (the)	HCFC phase-out plan (stage I)	UNEP/UNDP
Egypt	Phase-out of CFC consumption in the manufacture of aerosol metered dose inhalers (MDIs)	UNIDO
Iraq*	ODS phase-out plan	UNEP/UNIDO
Iraq	Replacement of refrigerant CFC-12 with isobutane and foam blowing agent CFC-11 with cyclopentane in the manufacture of domestic refrigerators and chest freezers at Light Industries Company	UNIDO
Qatar	HCFC phase-out plan (stage I)	UNIDO/UNEP

* These PCRs were received after the deadline.

Annex V

OUTSTANDING MYA PCRs

Country	MYA Sector/Title	Lead agency and Cooperating agency
Argentina	Production CFC	World Bank
Bahamas	CFC phase-out plan	World Bank
Bahrain*	CFC phase-out plan	UNEP/UNDP
Cameroon	HCFC phase-out plan (stage I)	UNIDO
China	CFCs/CTC/Halon accelerated phase-out plan	World Bank/United States of America
China	Process agent (phase I)	World Bank
Guyana*	HCFC phase-out plan (stage I)	UNEP/UNDP
Philippines	CFC phase-out plan	World Bank/Sweden/UNEP
Sudan	HCFC phase-out plan (stage I)	UNIDO
Vietnam	Methyl bromide	World Bank
Yemen	Methyl bromide	Germany

* These PCRs were received after the deadline.